

Génie civil et construction, Spécialité Management et conduite de travaux

RNCP14754 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	232, 231, 230
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par la licence :

Le titulaire de la licence Management et Conduite de Travaux intervient dans de petites ou moyennes entreprises et des grands groupes de BTP en tant que Conducteur de Travaux. Le conducteur de travaux est à l'interface entre les différents intervenants (bureaux d'études, Architectes, Entreprises, sous traitants) dans l'acte de construire. Il joue un véritable rôle de « chef d'orchestre ». A partir du dossier de production établi par les bureaux d'études, celui-ci assure la mise en œuvre du projet de construction en veillant constamment à la qualité des travaux, à la tenue des délais et au respect du budget initialement prévu. Homme de terrain, le conducteur de travaux règle sur place et au quotidien les problèmes qui se posent au cours de la construction.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences évaluées :

- Préparer, organiser, planifier, gérer techniquement un chantier de construction
- Préparer, organiser, planifier, gérer administrativement un projet et un chantier de construction.
- Manager la qualité, d'environnement et de sécurité (QSE).
- Manager la sécurité et la protection de la santé (SPS).
- Coordonner les intervenants (Architecte, Bureaux d'études, AMO, MOE, CT, CSPS, ...),
- Manager et gérer les équipes de l'entreprise et les sous traitants,
- Etablir les documents de gestion et de suivi financier,
- Mettre en place les actions correctives nécessaires en cas de dépassements budgétaires,
- Participer au management d'un centre de profil (PME, Service travaux,...).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

Construction et aménagement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Conducteur de travaux
- Chef de chantier (en cas de travaux de grande technicité comme les ouvrages d'arts et les infrastructures)
- Responsable de chantier
- Coordonnateur maintenance et travaux d'entretien
- Surveillant de travaux
- Superviseur tous corps d'état

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

ESTP :

- - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,
- - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification
- - 20 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,
- - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification
- - 20 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 3 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6072

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.btp.cnam.fr

www.estp.fr

CNAM

<http://www.btp.cnam.fr>

<http://www.estp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14754/>